

DIVERTISSEMENT

Demandez le programme de l'Oxymore !

Dès le mois de septembre, le théâtre de l'Oxymore à Cully reprend son offre culturelle. Dix spectacles sont d'ores et déjà programmés jusqu'à Noël.

Du 20 au 22 septembre, nous aurons une comédie musicale «Nos meilleures années» imaginée et réalisée par Marie Jallut. Cette gymnasienne en fait son travail de maturité. Elle a mené à bien toute la réalisation de ce spectacle dans lequel elle dirigera ses acteurs-camarades.

Du 25 au 29 septembre, Jean-Philippe Weiss, de Riex, présente une comédie: «Et si les petites choses devenaient de grands moments?». L'action nous emmènera dans les coulisses d'une audition où les acteurs seront mis à rude épreuve.

N'hésitez pas à passer à la commune de BeL prendre un programme papier ou à consulter notre site www.oxymore.ch.

Au plaisir de vous y accueillir!

Nathalie Pfeiffer

ARTS

Galerie Les 3 Soleils

Il y a dix ans déjà, la galerie Les 3 Soleils ouvrait ses portes à Eppesses. Pour fêter dignement cet anniversaire, la galerie expose 33 artistes sur le thème de l'ivresse. A visiter sans faute!

L'exposition est ouverte jusqu'au 22 septembre, des jeudis aux dimanches de 14 heures à 18 heures.



VEILLÉES À LA MAISON

Une vie pour la montagne

A six ans, il gravissait la Dent de Jaman, à 94 ans il escaladait le Miroir d'Argentine.

Un magnifique film raconte son épique aventure dans les Alpes vaudoises.

Vendredi 4 octobre, avec Marcel Rémy, salle Corto, Logis-du-Monde, place du Village, Grandvaux, dès 19h30, puis repas canadien.



RECTIFICATIF

Boire son café à Aran

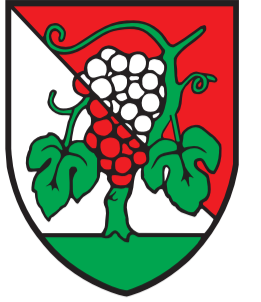
L'article paru dans l'édition du 29 août comportait une erreur. Il n'y a pas qu'à L'Informel au caveau d'Aran qu'il est aujourd'hui possible de boire un café le matin.

Dans le restaurant Le Guillaume Tell tenu par Monsieur Denis Velen, il a toujours été possible de boire un café ou l'apéritif. La porte y est ouverte à toutes et à tous!

la feuille

N° 09 – 2019

de Bourg-en-Lavaux



CULTURE

Un nouveau visage à la bibliothèque

Après plusieurs années d'engagement sans faille, Lester Wait et Janine Külling prennent une retraite bien méritée. Ils laisseront aux usagers des souvenirs de belles découvertes et de bons moments de lecture. Dès le mois de septembre, c'est Caroline Rittiner qui prendra le relais. Détentrice de deux CFC de libraire et d'assistante en information documentaire, elle a ensuite complété sa formation en gestion de documentation et de bibliothèque. Après plusieurs années d'activité en Valais, Caroline Rittiner travaille entre autres à la bibliothèque du collège du Verney à Puidoux depuis 2018.

Souhaitant développer le site de Cully en bibliothèque mixte municipale et scolaire, la Municipalité s'est approchée de l'établissement scolaire. C'est de cette rencontre, de l'intérêt partagé par

toutes les parties et des compétences de Caroline Rittiner, qu'a pris forme cette nouvelle collaboration. La présence de Madame Rittiner à Cully permettra d'aborder cette évolution dans de bonnes conditions.

De nouveaux horaires

Caroline Rittiner sera présente les mercredis, jeudis et vendredis à la bibliothèque de Cully; elle travaillera les lundis et mardis à Puidoux. La bibliothèque sera fermée pendant les vacances scolaires. Les horaires d'ouverture de la bibliothèque dès le mois de septembre sont les suivants:

Mercredi	15h à 19h
Jeudi	10h à 13h
Vendredi	15h à 17h



Caroline Rittiner

La Municipalité souhaite bon vent à Caroline Rittiner et se réjouit de cette nouvelle collaboration. Nous reviendrons dans ces pages pour vous annoncer les activités de la bibliothèque et souhaitons à toutes et à tous de belles découvertes livresques.

La Municipalité

NATURE

Désherber sans herbicide, c'est possible

L'utilisation d'herbicides sur les routes, chemins et places ainsi que leurs abords est interdite depuis 1986 et depuis 2001 pour les propriétés privées. Elle est réglementée par l'ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim).

Désherbage à l'eau chaude sur les chemins viticoles



Choisir une méthode

Confrontée à ce problème, la commune a testé plusieurs techniques et a finalement opté pour l'utilisation d'une machine à production d'eau chaude. La «weedkiller», ou tueuse d'herbe, est une machine dérivée des nettoyeurs à haute pression. L'eau chaude produite par le dispositif sort de la buse à 95°, détruisant la structure moléculaire de la plante à éliminer; qui affaiblie, finit par sécher. Toutefois, pour que cette action soit efficace, plusieurs passages sont nécessaires durant les deux premières années.

Autres techniques

Le broissage mécanique des bords de route: les balayeuses sont équipées de brosses en métal qui arrachent les plantes et les aspirent. L'inconvénient de cette méthode réside dans l'érosion du bitume passage après passage. Quant aux

racines, elles subsistent sous la route et la plante repousse quelques semaines plus tard.

Une autre méthode de désherbage utilise l'eau chaude produite au moyen d'un brûleur à gaz. Celle-ci nécessite une grande quantité de gaz, énergie fossile.

La meilleure technique, mais la plus onéreuse, consiste à purger le bord des routes. Il s'agit de remplacer le revêtement bitumineux, d'enlever la couche de sédiment qui s'y est accumulée et de la remplacer par un substrat en matériaux graveleux appelée grave de fondation, puis enfin de refaire le revêtement bitumineux de la chaussée. Cette action de rénovation supprime les fissures où se développe la mauvaise herbe.

L'application de l'eau chaude, procédé choisi par la commune, prend plus de temps que l'utilisation de substances chimiques. De plus, les effets sont moins rapides. Dès lors, une certaine tolérance est demandée: une finition «propre en ordre à 100%» du désherbage ne sera pas toujours atteinte.

La Municipalité

DÉCHETS, NOUVELLES DIVERSES

Déchets compostables des ménages

La dépose des déchets compostables dans les points de collecte généraient des problèmes d'hygiène et d'odeurs, de plus, la matière ainsi récoltée était souvent polluée, la rendant inutilisable voir refusée par l'entreprise de compostage. Les déchets compostables sont récoltés chaque semaine en tournée porte-à-porte et les déchets en grandes quantités ou volumineux (branchages, tontes massives de gazon) doivent être amenés à la déchèterie. Certains individus déposent aux écopoints leurs déchets compostables, au mépris de la grande majorité des usagers qui respectent les lieux. Si ces incivilités devaient perdurer, la commune n'hésiterait pas à prendre des mesures de surveillance plus drastiques.

Réutilisation anciens containers

Suite à la mise en place des nouveaux écopoints, les conteneurs en métal d'une capacité de 800 litres sont mis à la libre disposition des habitants. Ils peuvent être retirés gratuitement et directement à la déchèterie.

Récolte des flaconnages plastiques «non PET»

Confondus souvent avec les bouteilles en PET, récoltées aux points de vente ou en écopoints, ces flaconnages doivent être collectés avec les ordures ménagères. Leur volume parfois important incite, à tort, les habitants à les déposer avec le PET. La commune étudie actuellement la possibilité d'une récolte séparée de ces flaconnages,

en déchèterie uniquement, afin de réduire ces inconvénients. Le facteur coût reste important dans la décision qui sera prise.

Rappel du programme de ramassage porte-à-porte

Depuis le 1^{er} juillet 2019, le ramassage en porte-à-porte des déchets compostables, a lieu le lundi. Afin de respecter l'environnement, les habitants sont priés de ne déposer leurs déchets que le lundi matin. Le ramassage en porte-à-porte des déchets ménagers récoltés en sacs blancs taxés se fait le mardi et n'est effectué qu'une fois par semaine.

La Municipalité